



FORMATION PROFESSIONNELLE

"Diplôme Compétence en Langue" Anglais

Responsable administratif et pédagogique : Thierry GAZZOLA

Mise à jour du 16 juin 2023

Préambule

Le diplôme de compétence en langue (DCL) est un diplôme national professionnel créé spécialement pour les adultes. Il répond aux besoins du monde économique. Son originalité: évaluer les compétences langagières dans une situation proche de la réalité de travail. En fonction de leur performance, les candidats obtiennent le diplôme avec la mention d'un des niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Le DCL atteste les compétences acquises en langue de communication usuelle et professionnelle communes à l'ensemble des secteurs d'activité économique.

L'épreuve se déroule sous la forme d'une étude de cas où s'enchaînent, comme dans la vie professionnelle, des tâches variées.

Le DCL est un diplôme national professionnel qui concerne actuellement quatre spécialités et treize langues.

Public concerné

Le DCL a été créé spécialement pour les adultes et correspond aux besoins du monde professionnel.

Il permet aux entreprises de s'assurer de la compétence en langue de leurs collaborateurs au-delà de la formule "lu, écrit, parlé".

Pour les salariés, demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, étudiants et particuliers, cette démarche peut s'inscrire dans une perspective de :

- développement personnel
- d'insertion professionnelle
- de reconversion
- d'évolution et de mobilité

Le DCL est éligible au Plan de Formation, Compte Personnel de Formation (CPF), Congé Individuel de Formation (CIF), Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) et à la Période de Professionnalisation.

Méthodes pédagogiques

- Transmettre des connaissances générales et/ou théoriques
- Montrer, faire-faire et faire-dire
- Faire acquérir des connaissances et/ou des compétences dans et par l'action
- Alternance de cours théoriques en salle et de pratique dans le cadre du secteur professionnel

Durée

- 21 journées, soit 150h00

Nombre de participants

- Compris entre 1 et 10 stagiaires

Modalité de validation des acquis

- Diplôme national professionnel délivré par l'inspection académique
- Inscription à la session d'examen en juin 2017

Dates, lieu et horaires

- Dates proposées : **à définir**
- Lieu : **Zoo de la Boissière du Doré (44)**



AcFI Conseil

Programme

Suivant les recommandations du Ministère de l'Education Nationale

(<http://www.education.gouv.fr/cid55748/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl.html>)

Objectifs :

Valider les cinq domaines de compétence en langue de communication usuelle et professionnelle :

- compréhension de l'écrit
- compréhension de l'oral ou de la langue des signes française (LSF)
- expression orale ou expression en LSF
- expression écrite
- interaction à l'oral ou en LSF

Inciter le stagiaire à interagir oralement

- Travailler sur la gestion de la construction de la phrase avec sérénité
- Acceptation de la notion d'erreur dans la construction d'une phrase
- Intégrer la demande de reformulation d'une phrase non comprise
- Développer sa spontanéité dans la langue...

Améliorer la compréhension orale

- Situer des repères dans chaque phrase pour comprendre son interlocuteur
- Intégrer les expressions fréquentes, se familiariser aux différents accents
- Parler avec un interlocuteur qui n'utilise pas l'anglais comme langue maternelle...

S'entraîner à la rédaction d'email, de lettres et de documents professionnels

- Composer sa phrase, simplifier ses compositions
- Inciter le stagiaire à écrire avec le style et les expressions adéquats
- Être concis et percutant
- Travail sur la reformulation, la contradiction...

Travail sur des cas pratiques d'expression écrite et de compréhension orale

- Participer à une réunion ou un colloque
- Faire une présentation de sa structure
- Présenter un projet professionnel en public
- Jeux de rôle...